

# C'est quoi le covoiturage ?

## Les définitions du covoiturage

### La mutualisation des trajets

Qu'il s'agisse de trajets quotidiens ou ponctuels, courts ou longs, le covoiturage permet à toutes personnes (jeunes ou âgées) de se déplacer, y compris celles qui ne peuvent pas ou ne savent pas conduire. Ces déplacements solidaires apportent également une convivialité accrue et peuvent permettre de reconstituer un lien social.

### Le covoiturage, c'est :

- réduire le nombre de voitures aux heures de pointe,
- lutter contre la pollution et diminuer l'encombrement routier,
- proposer une nouvelle solution de transport aux personnes sans voiture et leur permettre de (re)trouver plus facilement un emploi,
- prendre sa voiture à tour de rôle, échanger un service ou se faire indemniser les trajets par les covoiturés,
- **donc diviser ses frais par 2, par 3 voire par 4 !!**

### Le covoiturage devient une aide précieuse pour les demandeurs d'emploi,

- il permet d'élargir son champ de prospection,
- il facilite l'intégration dans l'entreprise,
- c'est une solution économique et fiable,
- qui permet de lutter contre l'isolement.

**Le covoiturage est un outil en faveur du développement durable : lutte contre le réchauffement climatique, contre la pollution mais aussi à l'origine de la création du lien social.**

## Les avantages du covoiturage

### La mutualisation des coûts

La pratique du covoiturage permet au consommateur de faire des économies, quel que soit le trajet. Ainsi, les conducteurs-covoitureurs réalisent 75 % d'économies sur leurs frais d'essence et de péage. En divisant la note, conducteurs et passagers trouvent un compromis gagnant-gagnant pour réduire significativement leurs frais de transport.

## Le covoiturage, c'est aussi :

- moins de fatigue, moins de stress au volant,
- plus de lien social : rencontrer des personnes et développer des solidarités,
- œuvrer pour l'égalité hommes/femmes, la mobilité demeurant un facteur d'inégalité hommes/femmes,
- permettre le retour à l'emploi des personnes sans voiture, et aux chercheurs d'emploi sans voiture d'élargir leur champ d'investigation,
- promouvoir une alternative au tout-voiture, en complémentarité avec les transports en commun,
- réduire la pollution et lutter contre le réchauffement climatique en réduisant le nombre de voitures en circulation, responsabiliser chaque automobiliste face au phénomène de pollution lié à la voiture,
- réduire les risques d'accident, puisqu'un covoitureur n'est plus seulement responsable de lui-même mais aussi des personnes qu'il amène,
- diminuer et fluidifier la circulation,
- faire des économies d'énergie,
- répondre aux attentes de santé publique,
- diminuer le besoin en stationnement et les coûts induits (investissements, entretien),
- favoriser la mobilisation d'une main d'œuvre non motorisée, pour laquelle les transports en commun sont inexistantes ou n'apportent pas de solution pratique,
- donner une image verte de l'entreprise en luttant contre la pollution,
- diminuer les retards et l'absentéisme au travail.

## Une relation de confiance

En apportant toutes les garanties pour covoiturer en toute tranquillité (confidentialité, conseils, appui à la recherche...), VOISINE offre une solution de mise en relation sécurisée, tout en sensibilisant une population qui partage, sans le savoir, des valeurs similaires (solidarité, partage, respect de l'autre...).



Association de co-VOIturage Solidaire

Intégré à l'Environnement

Le Couffinet – 48000 LE CHASTEL NOUVEL - 06.22.00.84.67

Mail : voisine.asso48@yahoo.fr – Site : voisine48.fr

# C'est quoi le covoiturage ?

## Les définitions du covoiturage

### La mutualisation des trajets

Qu'il s'agisse de trajets quotidiens ou ponctuels, courts ou longs, le covoiturage permet à toutes personnes (jeunes ou âgées) de se déplacer, y compris celles qui ne peuvent pas ou ne savent pas conduire. Ces déplacements solidaires apportent également une convivialité accrue et peuvent permettre de reconstituer un lien social.

### Le covoiturage, c'est :

- réduire le nombre de voitures aux heures de pointe,
- lutter contre la pollution et diminuer l'encombrement routier,
- proposer une nouvelle solution de transport aux personnes sans voiture et leur permettre de (re)trouver plus facilement un emploi,
- prendre sa voiture à tour de rôle, échanger un service ou se faire indemniser les trajets par les covoiturés,
- **donc diviser ses frais par 2, par 3 voire par 4 !!**

### Le covoiturage devient une aide précieuse pour les demandeurs d'emploi,

- il permet d'élargir son champ de prospection,
- il facilite l'intégration dans l'entreprise,
- c'est une solution économique et fiable,
- qui permet de lutter contre l'isolement.

**Le covoiturage est un outil en faveur du développement durable : lutte contre le réchauffement climatique, contre la pollution mais aussi à l'origine de la création du lien social.**

## Les avantages du covoiturage

### La mutualisation des coûts

La pratique du covoiturage permet au consommateur de faire des économies, quel que soit le trajet. Ainsi, les conducteurs-covoitureurs réalisent 75 % d'économies sur leurs frais d'essence et de péage. En divisant la note, conducteurs et passagers trouvent un compromis gagnant-gagnant pour réduire significativement leurs frais de transport.

## Le covoiturage, c'est aussi :

- moins de fatigue, moins de stress au volant,
- plus de lien social : rencontrer des personnes et développer des solidarités,
- œuvrer pour l'égalité hommes/femmes, la mobilité demeurant un facteur d'inégalité hommes/femmes,
- permettre le retour à l'emploi des personnes sans voiture, et aux chercheurs d'emploi sans voiture d'élargir leur champ d'investigation,
- promouvoir une alternative au tout-voiture, en complémentarité avec les transports en commun,
- réduire la pollution et lutter contre le réchauffement climatique en réduisant le nombre de voitures en circulation, responsabiliser chaque automobiliste face au phénomène de pollution lié à la voiture,
- réduire les risques d'accident, puisqu'un covoitureur n'est plus seulement responsable de lui-même mais aussi des personnes qu'il amène,
- diminuer et fluidifier la circulation,
- faire des économies d'énergie,
- répondre aux attentes de santé publique,
- diminuer le besoin en stationnement et les coûts induits (investissements, entretien),
- favoriser la mobilisation d'une main d'œuvre non motorisée, pour laquelle les transports en commun sont inexistantes ou n'apportent pas de solution pratique,
- donner une image verte de l'entreprise en luttant contre la pollution,
- diminuer les retards et l'absentéisme au travail.

## Une relation de confiance

En apportant toutes les garanties pour covoiturer en toute tranquillité (confidentialité, conseils, appui à la recherche...), VOISINE offre une solution de mise en relation sécurisée, tout en sensibilisant une population qui partage, sans le savoir, des valeurs similaires (solidarité, partage, respect de l'autre...).



Association de co-VOIturage Solidaire

Intégré à l'Environnement

Le Couffinet – 48000 LE CHASTEL NOUVEL - 06.22.00.84.67

Mail : voisine.asso48@yahoo.fr – Site : voisine48.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

---